

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Bulletin du PRC PPTTE et du PRC CEP



Numéro 22, 1^{er} trimestre 2005

Analyse et stratégie de désendettement des PPTTE

Propositions de désendettement et de nouveaux financements soumises à la Commission pour l'Afrique	2
Le Comité exécutif convient de la quatrième phase du PRC PPTTE	3
Conséquences du report du point d'achèvement du Cameroun	4
Expériences tirées du premier atelier latino-américain de formation des formateurs	5
Zambie : considérations relatives à un apport complémentaire au point d'achèvement	6
Le rôle de la gestion des risques en stratégie de désendettement	7
Progression de l'initiative PPTTE et des DSRP : janvier 2005	8
Activités du PRC PPTTE d'octobre 2004 à mars 2005	10
Questions techniques sur l'allègement de la dette	16

Flux de capitaux étrangers privés

Lancement du PRC CEP dans la région du CEMLA	12
Évaluation des capacités : l'Ouganda intègre le groupe A	13
Pourquoi enquêter sur les perceptions des investisseurs ?	14

PROPOSITIONS DE DÉSENETTEMENT ET DE NOUVEAUX FINANCEMENTS SOUMISES À LA COMMISSION POUR L'AFRIQUE

Au deuxième semestre de 2004, la Commission pour l'Afrique créée par le Gouvernement britannique afin de favoriser un développement accéléré de l'Afrique sous la présidence britannique du G8 en 2005, a prié Debt Relief International de rédiger trois études sur les thèmes suivants : allègement et viabilité de la dette, amélioration de l'efficacité des nouveaux flux d'aide, protection des économies africaines contre les chocs extérieurs. Cet article présente les principales conclusions de ces études¹.

1. ALLÈGEMENT ET VIABILITÉ DE LA DETTE

Cette étude évalue en quoi l'allègement et la viabilité de la dette peuvent contribuer davantage à financer les Objectifs de développement pour le millénaire (ODM). Elle analyse le profil et la viabilité de la dette africaine, ainsi que des récentes initiatives d'allègement. L'étude révèle qu'en dépit des récents progrès, la viabilité de la dette extérieure des pays africains reste très précaire, voire illusoire. L'étude constate qu'en principe l'allègement de la dette figure parmi les meilleures possibilités de financement extérieur du développement. Cependant, la façon dont l'allègement est actuellement assuré le rend moins désirable et détourne l'aide des autres pays à faible revenu. En conséquence, il est nécessaire de réformer totalement les mécanismes d'allègement de la dette et de les compléter par de vastes montants d'aide nouvelle, par des financements privés et par l'accès au commerce, afin d'assurer le financement équilibré des ODM pour tous les pays africains et en développement. L'étude recommande plusieurs mesures :

- annuler 100 % du service de la dette de tous les PPTE et autres pays à faible revenu surendettés jusqu'à l'année 2015 ;
- alléger l'ensemble de la dette « dangereuse » envers les créanciers bilatéraux et commerciaux hors OCDE qui ne participent pas à l'initiative PPTE, car cette dette incite les créanciers à faire fortune en intentant des procès ;
- accorder une dispense de service de 10 ans aux pays endettés à revenu intermédiaire ;
- prêter davantage de soutien budgétaire aux pays moins endettés ;
- assurer la complémentarité du financement en utilisant les ressources multilatérales disponibles, particulièrement l'or du FMI et les DTS ;
- établir un mécanisme pour veiller à ce que tous les pays africains et en développement reçoivent des octrois de fonds équilibrés en vue d'atteindre les ODM ;
- formuler un cadre plus complet et mieux adapté à l'évaluation de la viabilité de la dette à

long terme dans les pays en développement ; et

- favoriser les programmes destinés à renforcer les capacités techniques et la participation politique des Africains, de manière à ce qu'ils mènent eux-mêmes l'analyse et la formulation des politiques sur leur future viabilité de la dette.

2. EFFICACITÉ DE L'AIDE

À l'échelle internationale, les donateurs/créanciers et les gouvernements africains ont accompli d'importants efforts pour améliorer le financement du développement, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Il est toutefois permis de se demander si ces efforts parviennent réellement à accroître la quantité et la qualité des flux d'assistance extérieure destinés aux gouvernements africains. En particulier, malgré les récentes initiatives liées à l'harmonisation des pratiques des donateurs et au partenariat fondé sur les DSRP, il n'est pas possible de vérifier systématiquement dans tous les pays destinataires, à l'échelle nationale, si les donateurs respectent leurs promesses quant à la qualité de leur aide et de leur soutien au DSRP, ou s'ils ont un comportement cohérent dans plusieurs pays d'Afrique. Pis encore, les pays africains n'ont pas systématiquement les moyens de contrôler eux-mêmes l'amélioration de la qualité de l'aide – les donateurs s'en chargent encore dans la plupart des pays. Les efforts existants pour évaluer les performances des donateurs sont principalement axés sur les procédures ou bien ils sont trop tributaires des bailleurs de fonds. Il est donc urgent que les gouvernements africains prennent l'initiative dans l'emploi d'une méthodologie susceptible de traduire leurs besoins. Le PRC PPTE a aidé les gouvernements PPTE à évaluer la qualité de l'aide qu'ils reçoivent, dans le cadre du processus consistant à formuler des stratégies nationales de désendettement et de mobilisation de nouveaux financements (voir le Bulletin 20 pour la méthodologie et ses résultats). L'étude formule des recommandations destinées aux donateurs dans leur ensemble, ainsi qu'à chaque grand créancier ou donateur bilatéral ou multilatéral, pour qu'ils améliorent leurs politiques et leurs procédures, notamment : 17 mesures visant à améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide internationale, des mesures pour que les gouvernements africains définissent clairement leurs politiques de financement extérieur et améliorent leurs procédures d'absorption. Enfin, selon l'étude il est urgent que les gouvernements africains prennent l'initiative dans la mise en œuvre d'un système mutuel de partenariat et de responsabilité, de façon à ce que les donateurs et créanciers adaptent leur assistance aux priorités de l'Afrique, tant à l'échelle nationale que régionale/internationale. L'étude suggère également comment y parvenir, pour que l'Afrique puisse financer et atteindre les ODM.

3. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE MILLÉNAIRE

Cette étude examine comment protéger l'Afrique contre les « chocs » (événements hors du contrôle des gouvernements africains) susceptibles de compromettre gravement leur progression vers les ODM. Il constate que les chocs pourraient réduire de 50 % les taux de croissance africains dans les 10 années à venir. Une protection antichocs efficace constituerait donc un investissement très rentable pour le financement et l'orientation politique à l'échelle internationale. Or, les pays africains et le système financier international n'ont pas prêté suffisamment d'attention aux chocs. Le document suggère cinq types de mesures :

- a) améliorer l'analyse afin d'empêcher les chocs de se produire, en perfectionnant la méthodologie employée dans les projections économiques initiales, ainsi qu'en prévoyant plus précisément les chocs réels ;
- b) prendre des mesures pour prévenir certains types de chocs, notamment : se protéger contre les catastrophes naturelles, améliorer la prévisibilité de l'aide, diversifier les sources de recettes d'exportation et de croissance, rationaliser le recours aux importations, promouvoir l'épargne et les investissements intérieurs, accroître les réserves jusqu'à 6 mois d'importations, maintenir de faibles niveaux d'endettement, accroître au maximum « l'espace budgétaire » pour combattre les chocs et protéger les pauvres directement ;
- c) compenser ou neutraliser les chocs individuels par des mesures de gestion des risques et d'assurance, ainsi que par des ajustements des fardeaux de la dette ;
- d) adopter des mesures complètes contre la vulnérabilité globale de l'Afrique face aux chocs : en introduisant dans les programmes DSRP des plans antichocs détaillés, ainsi que des réserves budgétaires de prévention afin de permettre aux pays de combattre les chocs tout en progressant vers les ODM ; et en adaptant les objectifs du programme FRPC aux chocs ;
- e) l'étude s'achève en préconisant des financements de prévention antichocs au montant plus élevé et à décaissement plus rapide, qui soient moins conditionnés et davantage fondés sur les dons. Comme l'ont eux-mêmes suggéré les gouvernements PPTE africains, rien n'est plus utile ni plus prioritaire qu'une aide supplémentaire sous forme de financement préventif immédiat et à faible coût.

¹ Étant donné que la Commission pour l'Afrique a entamé un vaste processus consultatif en vue de formuler ses recommandations, il n'est pas certain que ces dernières seraient adoptées. Le rapport de la Commission paraîtra en mars 2005.

LE COMITÉ EXÉCUTIF CONVIENT DE LA QUATRIÈME PHASE DU PRC PPTE



5^e assemblée du Comité exécutif du PRC PPTE à Livingstone, en novembre 2004

La 15^e assemblée du Comité exécutif du PRC PPTE s'est déroulée à la fin de novembre à Livingstone, sous l'égide du Gouvernement zambien et du MEFMI. Outre les partenaires de mise en œuvre et les donateurs, cette assemblée a réuni des dirigeants PPTE venus du Ghana, du Guyana, de São Tomé-et-Principe et de Zambie. Les participants ont examiné les points ci-après durant les séances plénières des réunions.

Analyse de la phase 3 : ECORYS/NEI a présenté l'analyse de la phase 3 du PRC (voir les principales conclusions dans l'encadré ci-après). Il a été convenu que cette analyse serait publiée et largement distribuée.

Projets pour la phase 4 : les membres du CE ont décidé de prévoir une quatrième phase du PRC, qui durera au moins 3 ans. Ils sont convenus d'un processus préparatoire à la phase 4 du PRC par le biais d'une démarche consultative impliquant les gestionnaires de la dette des PPTE, les donateurs existants et potentiels, les partenaires de mise en œuvre, ainsi que les membres d'organisations internationales relevant du Groupe consultatif du PRC PPTE. Cette démarche commencera en janvier et aboutira à un accord du Comité exécutif sur un document définitif, en mai 2005. La phase 4 débutera le 1^{er} juillet.

Assemblées ministérielles : les participants ont décidé que les futures assemblées ministérielles se tiendraient conjointement avec le Secrétariat du Commonwealth et d'autres organisations internationales, de façon à moins accaparer le temps des ministres des PPTE et les fonds des donateurs.

Évaluation de la progression des pays en renforcement des capacités : les derniers scores d'évaluation ont révélé une hausse de la moyenne obtenue, qui atteint désormais 3 sur 5. L'augmentation la plus marquée s'est produite dans le domaine central du PRC PPTE : l'analyse de la stratégie de désendettement. Deux des trois objectifs du cadre logique du PRC PPTE mesurant la progression des pays ont été atteints, tandis que le troisième devrait l'être d'ici à juin. Le CE a décidé de revoir la méthodologie de l'évaluation en vue de la phase 4.

Méthodologie : les participants sont convenus qu'une actualisation de la méthodologie du PRC

s'imposait, de façon à intégrer la nouvelle méthodologie des IBW en matière d'analyse de la viabilité de la dette à long terme dès que celle-ci sera prête. Les partenaires se sont également penchés sur les récents progrès de la méthodologie du PRC en matière de mobilisation de nouveaux financements, de prévisions macro-économiques et de programmation de la réduction de la pauvreté.

Enseignement à distance : l'assemblée est convenue de poursuivre l'enseignement à distance pendant la phase 4 et elle a décidé que les partenaires de mise en œuvre prépareront un plan d'élargissement.

Produits d'information : le CE a décidé de créer un nouveau site Internet conjoint à tous les partenaires de mise en œuvre du PRC PPTE (voir la page 11 pour plus d'informations), tandis que la planification des publications a considérablement progressé.

Considérations financières : il a été convenu que les partenaires trouveraient dans les budgets des économies suffisantes pour financer le processus de préparation du document de phase 4.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DE LA PHASE 3 DU PRC PPTE

L'analyse de la phase 3 du PRC PPTE a été réalisée par ECORYS/NEI, dans le cadre d'un processus pleinement participatif qui a fait intervenir toutes les parties prenantes au PRC. Les principales conclusions de l'analyse, telles que présentées à Livingstone, sont les suivantes :

- les PPTE estiment que la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de désendettement se trouvent au cœur de la gestion de la dette et que le PRC répond donc à leurs besoins de manière très judicieuse ;
- le PRC a joué un rôle très important dans le renforcement des capacités techniques et dans l'aide aux pays à travers l'initiative PPTE, mais il a moins contribué à créer des institutions durables, à placer la gestion de la dette au centre des débats d'orientation macro-économique ou à sensibiliser l'opinion en dehors des pouvoirs publics ;
- le PRC PPTE s'appuie très largement sur la demande et possède une méthodologie de grande qualité, mais il convient de continuer à l'actualiser en fonction des développements ;

- le programme d'enseignement à distance est de grande qualité, mais il a subi des retards dans les travaux des étudiants et des mesures s'imposent pour y remédier à l'avenir ;
- près de 50 % des pays ayant reçu une aide sensible du PRC préparent actuellement des stratégies de désendettement nationales, bien que certains nécessitent toujours l'aide du PRC et d'autres sources ;
- la décentralisation de l'exécution du PRC au profit des organisations partenaires régionales (OR) va trop vite et elle risque de ne pas être économiquement faisable pour tous les services du PRC ;
- les OR ont besoin d'un soutien technique et financier supplémentaire par le biais d'une quatrième phase, afin d'assurer l'entière décentralisation du programme et de devenir des centres d'expertise viables ;
- le renforcement des capacités des PPTE à conduire leurs propres formations varie selon les régions et pourrait être compromis par les rotations de personnel ;
- il est nécessaire de prévoir des analyses indépendantes de la qualité des résultats, en plus des auto-évaluations réalisées par les OR et les PPTE.

Les auditeurs ont également signalé quelques problèmes liés au détail de la mise en œuvre du programme. Ils ont recommandé les améliorations ci-après pour la phase 4 :

- clarifier davantage les rôles des OR, du Bureau technique, des PPTE et des donateurs dans la phase 4, particulièrement dans le contexte de la décentralisation, en fonction d'un accord mutuel sur les responsabilités à divers niveaux ;
- axer le rôle du Bureau technique sur les produits multirégionaux et sur d'autres activités exigées par les OR ;
- clarifier les indicateurs liés à la décentralisation et à son rythme d'exécution, ainsi qu'à l'évaluation des OR en tant que « centres d'expertise » ;
- tenter de décentraliser progressivement le soutien direct apporté à tous les PPTE (y compris les pays non membres d'OR) au profit des OR ;
- préparer le document de phase 4 via un processus de consultation transparente de toutes les parties prenantes ;
- adapter encore plus les interventions du PRC aux besoins de chaque région et de chaque pays à mesure que ces derniers progressent dans l'initiative PPTE et au-delà, comme défini dans les plans de renforcement des capacités nationales issus des missions institutionnelles ;
- perfectionner le contenu et la nature « commune » du site Internet, ainsi qu'élargir la distribution des bulletins et publications ;
- impliquer davantage le PRC dans les programmes de formation des OR ;
- privilégier le renforcement des capacités et les missions de soutien institutionnel et de formation des formateurs à l'échelle nationale, plutôt que les formations et autres services au niveau régional ;
- encourager les PPTE à réduire eux-mêmes les coûts et à les partager davantage.

CONSÉQUENCES DU REPORT DU POINT D'ACHÈVEMENT DU CAMEROUN¹



En octobre 2000, le Cameroun avait été déclaré éligible à bénéficier des ressources au titre de l'initiative PPTE renforcée. Dans ce cadre, le Cameroun devrait bénéficier d'un allègement de sa dette extérieure évalué à 1 260 millions de USD en VAN, et à environ 2 000 millions de USD en valeur nominale sur une période de 20 ans au moins.

Cette assistance PPTE devait être délivrée en deux phases, dont 305 millions de USD en valeur nominale pendant la période intérimaire, située entre octobre 2000 et mars 2003 (point d'achèvement initial), et le reliquat à partir du point d'achèvement. Le montant de l'assistance PPTE devait être déposé dans un compte spécial PPTE, ouvert à la Banque centrale, pour servir au financement du programme de réduction de la pauvreté.

Pour un certain nombre de raisons, dont notamment une exécution insuffisante du programme conclu avec les institutions de Bretton Woods, le Cameroun n'a pas atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en mars 2003. Cette situation a eu des conséquences multiformes pour le pays du fait des réactions de ses différents créanciers.

1. Créanciers multilatéraux : l'assistance attendue de ces créanciers était 125 millions de USD en valeur nominale. Pendant la période intérimaire, 102 millions de USD ont effectivement été déboursés. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont suspendu leur assistance PPTE respectivement en avril 2003 et septembre 2003 ; rendant du même coup exigible toute la dette échue après ces deux dates. Le FMI a continué de fournir son assistance au Cameroun jusqu'en décembre 2004 en appui du programme FRPC. Le Cameroun a par ailleurs continué de bénéficier de l'assistance de la Banque européenne d'investissement, par le biais d'une réduction du service de la dette, et du Fonds de l'OPEP, à travers le rééchelonnement, sur une durée plus longue, des échéances de deux prêts en cours de décaissement, parce qu'il n'existait plus d'échéances sur les anciens prêts.

2. Créanciers du Club de Paris : ces créanciers ont prolongé la période de consolidation des flux de la dette jusqu'au 20

décembre 2004 (soit au total une période de consolidation de 48 mois), avec une annulation en VAN entre 90 % et 100 % de la dette pour certains d'entre eux. Cette opération a permis d'obtenir un allègement intérimaire PPTE plus important que prévu.

3. Créanciers non membres du Club de Paris : pour ces créanciers, l'atteinte du point d'achèvement permettra d'engager des négociations fermes en vue d'obtenir les allègements attendus, en fonction des mécanismes convenus avec chacun d'entre eux.

4. Créanciers commerciaux : la dette commerciale était entièrement constituée d'arriérés au moment du point de décision de l'initiative PPTE. Le pays a obtenu un traitement comparable aux termes de Cologne par le rachat de cette dette à 14,5 % de sa valeur faciale.

Comme le montre le tableau 1, le report du point d'achèvement de l'initiative PPTE a fait perdre au Cameroun 285 millions de USD en valeur nominale à fin décembre 2004.

Pourtant, le tableau montre également que les effets du report du point d'achèvement sont contrastés en fonction des catégories de créanciers et des types de dettes en jeu.

date butoir (193 millions de USD) ont été payés à la France et ne seront pas remboursés ;

- s'agissant des créanciers multilatéraux, le retard du point d'achèvement entraîne d'énormes manques sur le plan de la trésorerie de l'État. Bien que les pertes doivent être recouvrées à partir du nouveau point d'achèvement, cette assistance arrivera sur une période plus longue qu'initialement prévue (au-delà de 2015) ;
- enfin, une incertitude demeure en ce qui concerne les créances sur lesquelles l'assistance PPTE avait été calculée et qui arriveront à maturité avant la nouvelle date du point d'achèvement. En effet, du fait des remboursements effectués depuis le point de décision, la valeur actualisée de certaines dettes multilatérales sera inférieure au montant de l'assistance attendue de ces créanciers d'après les calculs effectués au point de décision.

Après les négociations entamées avec les institutions de Bretton Woods en fin 2004, le Cameroun pourrait conclure un programme de référence couvrant le premier semestre 2005. Sa bonne exécution lui permettrait de renégocier la FRPC au deuxième semestre 2005. Dans le meilleur des cas, le point d'achèvement interviendra fin décembre 2005 au plus tôt.

Tableau 1 – Écart entre les allègements de dettes promis et effectivement octroyés (en millions USD)

Créanciers	Période intérimaire (oct. 2000–mars 2003)	2003 (réalisation)	2004 (réalisation)	2005 (prévision)
1 – Assistance totale attendue	335	149	205	209
dont PPTE	305	49	83	77
hors PPTE	30	100	122	132
2 – Assistance totale reçue	312	33	59	33
dont PPTE	282	18	45	33
hors PPTE	30	15	14	...
3 – Manque à gagner (3 = 2 - 1) (en % des recettes budgétaires)	- 23	- 116 (- 5,1 %)	- 146 (-6,6%)	- 176 (-7,1%)
3.1 PPTE total	- 23	- 30	- 38	- 43
3.2 Additionnel hors PPTE (y/c C2D)	...	- 85	- 108	- 132

Source : document PPTE du point de décision, Caisse autonome d'amortissement du Cameroun

En effet :

- en ce qui concerne les créanciers du Club de Paris, l'éloignement du point d'achèvement est bénéfique en terme d'allègement intérimaire, à condition que le pays reste sous programme avec les institutions de Bretton Woods ;
- ces gains sont néanmoins insignifiants au regard des pertes enregistrées dans la mobilisation de l'allègement hors PPTE, principalement la non-entrée en vigueur du Contrat de désendettement et de développement (C2D). Des montants importants de la dette post-

Ainsi, si ce point d'achèvement intervient au 31 décembre 2005, la perte subie par le Cameroun totaliserait 437 millions de USD pour avril 2003 – décembre 2005, dont 176 millions de USD pour la seule année 2005, soit en moyenne 6,3 % des recettes budgétaires de la période, ce qui ne manquerait pas de limiter les capacités Cameroun à exécuter son programme de lutte contre la pauvreté.

¹ Par Du Prince TCHAKOTE NOUMBISSI, Caisse autonome d'amortissement du Cameroun.

EXPÉRIENCES TIRÉES DU PREMIER ATELIER LATINO-AMÉRICAIN DE FORMATION DES FORMATEURS



Le premier atelier latino-américain de formation des formateurs (FdF) en stratégie de désendettement et de mobilisation de nouveaux financements s'est déroulé à Mexico du 11 au 21 octobre 2004. Parmi les nations participantes figuraient la Bolivie, le Honduras et le Nicaragua, ainsi que des pays observateurs non-PPTE, tels que l'Argentine et le Guatemala.

Cet atelier visait à développer les compétences pédagogiques des experts des PPTE de la région, en consolidant une équipe capable de former d'autres fonctionnaires venus des administrations locales et régionales. Cela leur permettrait de travailler comme animateurs et de prêter assistance lors des futures rencontres organisées dans le cadre du Programme de renforcement des capacités (PRC).

Les participants provenaient des ministères des Finances, banques centrales et autres organismes de ces pays impliqués dans la réduction de la pauvreté. Ils ont été sélectionnés d'après leurs performances lors d'ateliers antérieurs, que les animateurs ont déterminées grâce à leurs évaluations des participants après les ateliers. Ces évaluations visent à analyser les performances de chaque participant aux groupes techniques pendant les ateliers du PRC.

MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER

L'atelier s'est articulé autour du Guide de directives à l'attention des formateurs, qui définit les aptitudes techniques nécessaires pour former les participants. Un manuel générique d'atelier national, fondé sur l'étude de cas de la Bolivie, a également servi de référence.

La rencontre a commencé par des présentations sur les objectifs et la structure de l'atelier, ainsi que par la définition de la méthodologie du PRC employée pour l'analyse de la viabilité de la dette et la mobilisation de nouveaux financements. L'étape suivante consistait en une série d'activités entreprises par chaque groupe technique. Cela comprenait une série de jeux de rôles, dans lesquels différents participants ont assumé chaque jour le rôle d'animateur de leur groupe.

Les séances de formation pratique ont alterné avec des présentations réalisées par les formateurs, sur

les différentes activités liées à l'organisation d'un atelier, aussi bien avant que pendant la rencontre, notamment sur les aspects spécifiques aux séances d'ouverture d'un atelier. En outre, il y a eu des démonstrations pratiques de bonnes et mauvaises présentations, sur la préparation et la présidence de séances plénières, ainsi que sur les façons d'analyser le renforcement des capacités, de combiner les scénarii optimaux, d'organiser les groupes afin de rédiger le rapport de stratégie définitif et d'en présenter les résultats aux autorités. De même, les animateurs et les participants ont conduit des séances pratiques sur l'utilisation de Debt-Pro®, afin de veiller à ce que les futurs formateurs de chaque groupe technique maîtrisent suffisamment cet outil de simulation.

Enfin, un autre aspect important de l'atelier a résidé dans les réunions quotidiennes des animateurs, durant lesquelles les participants ont représenté leur groupe chacun à leur tour.

RÉSULTATS DE L'ATELIER

L'atelier a atteint ses objectifs en permettant aux pays participants d'échanger expériences et meilleures pratiques. Ce succès se manifeste clairement dans l'évaluation de la rencontre, 97 % des participants ayant déclaré qu'ils avaient trouvé l'atelier utile.

L'un des principaux résultats de l'atelier a résidé dans l'apport par chaque groupe technique d'observations détaillées visant à perfectionner la méthodologie du PRC, d'après l'expérience acquise par chaque participant en tant qu'animateur :

- incorporer certaines tâches aux activités préparatoires à l'atelier, notamment en ce qui concerne la base de données de la dette ainsi que les données macro-économiques et sur la pauvreté, pour pouvoir consacrer plus de temps à l'analyse elle-même pendant l'atelier. De même, une présentation initiale permettrait d'apporter à chaque participant des informations générales sur le contenu de la base de données, ainsi que sur les projections initiales relatives à la macro-économie et à la réduction de la pauvreté ;
- créer des glossaires détaillés abordant la terminologie standard employée par chaque groupe technique dans les tableaux du manuel ;

- prévoir l'apport d'améliorations à Debt-Pro®, y compris la combinaison de scénarii macro-économiques et sur la pauvreté, ainsi que des fonctions spécifiques pour la simulation des scénarii sur la dette intérieure ;
- créer une méthodologie afin de déterminer les relations coût-impact à l'appui de l'analyse des dépenses en réduction de la pauvreté ;
- assurer une formation complémentaire sur Debt-Pro® avant l'atelier, pour consacrer davantage de temps à l'élaboration de scénarii et moins à la saisie des données ;
- envisager la présence d'un membre de chaque groupe technique à la réunion quotidienne des animateurs lors des ateliers nationaux standard.

En outre, les délégations nationales ont analysé et évalué leurs capacités en gestion de la dette. Elles sont parvenues à un ensemble de conclusions utiles sur les mesures futures à prendre pour progresser en matière d'analyse de la dette et de stratégies de mobilisation de nouveaux financements. Parmi ces dernières figuraient notamment des mesures à adopter par la Bolivie afin d'actualiser et de mettre à jour sa stratégie de désendettement et de mobilisation de nouveaux financements, tandis que le Honduras et le Nicaragua jetaient les bases nécessaires à l'organisation d'ateliers nationaux, programmés pour le premier trimestre de 2005. Ces ateliers seront décisifs pour ces deux pays, étant donné que le Honduras est en passe d'atteindre son point d'achèvement et que le Nicaragua s'attache actuellement à définir une stratégie de désendettement s'inspirant de la Loi sur les prêts publics qu'il a récemment approuvée.

Les délégations des PPTE ont également souligné l'importance de consolider leurs équipes nationales respectives, afin de garantir la coordination interinstitutionnelle dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

Les pays observateurs ont exprimé leur satisfaction face aux résultats obtenus à l'atelier, affirmant qu'ils avaient nettement dépassé leurs attentes initiales. Le représentant du Guatemala a également mis l'accent sur la nécessité d'élaborer une stratégie nationale pour son pays et sur la faisabilité pratique de cette méthodologie à cet égard.

En définitive, l'atelier s'est révélé très productif. Il a donné un aperçu très utile aux participants sur les compétences exigées pour les formateurs, tandis que l'évaluation a permis d'identifier des animateurs potentiels pour les futurs ateliers dans tous les domaines. L'atelier a renforcé la formation offerte aux formateurs, dont le nombre a pratiquement triplé au cours des deux dernières années : on est passé de 11 à 30 experts désormais en mesure d'intervenir comme animateurs. En outre, on a identifié 14 autres fonctionnaires susceptibles d'être formés comme formateurs en 2005.

ZAMBIE : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À UN APPORT COMPLÉMENTAIRE AU POINT D'ACHÈVEMENT

L'initiative PPTE renforcée prévoit un appoint de l'allègement de la dette si la détérioration est due à des facteurs extérieurs aboutissant à un changement fondamental des circonstances économiques du pays. Il est alors possible d'envisager un allègement supplémentaire, afin de ramener le ratio VA de la dette/exportations à 150 % après le point d'achèvement. Au moment du point de décision de la Zambie, on prévoyait que le ratio VA/exportations de ce pays serait de 161 % à son point d'achèvement en 2003.

Les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un ratio VA/exportations plus élevé que prévu au point d'achèvement de certains pays, dont la Zambie, sont les suivants :

- nouveaux financements extérieurs plus élevés que prévu, entraînant un stock de la dette plus élevé ;
- exportations plus faibles que prévu, en raison de variations des prix des produits de base ou de facteurs environnementaux, tels que les inondations ou sécheresses, entraînant une baisse des volumes d'exportations ;
- variation imprévue des paramètres servant à calculer la valeur actualisée de la dette (TICR et taux de change) entre les points de décision et d'achèvement.

Ces facteurs sont analysés ci-après.

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

Au moment du point de décision de la Zambie, il était prévu que les nouveaux décaissements s'élèveraient à 1,6 milliards de USD entre la fin 1999 et la fin 2003, soit une augmentation de 724 millions de USD de la VA de la dette. Ces nouveaux financements étaient censés avoir un élément don moyen de 55 %. La Zambie ayant toutefois reçu 35 % de moins que prévu en décaissements (547 millions de USD), le stock de sa dette au point d'achèvement s'est révélé inférieur aux prévisions initiales. L'augmentation des nouveaux financements entre le point de décision et le point d'achèvement était donc pleinement anticipée et elle figurait aux projections du point de décision. Cette augmentation ne constitue donc pas un facteur de la hausse du ratio VA de la dette/exportations.

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS

Les directives de l'initiative PPTE stipulent qu'il convient d'appliquer une moyenne de trois ans (moyenne de l'année de référence et des deux



années précédentes) pour calculer le ratio de la VA de la dette aux exportations. Le document du point de décision de la Zambie projetait à 1,4 milliards de USD la moyenne sur trois ans pour 2001-2003. Or, il est prévu que les chiffres réels des exportations se situent 19 % en dessous des prévisions, car les estimations effectuées au point de décision prévoyaient une croissance des exportations de métaux et non-métaux plus élevée que celle qui s'est réellement produite.

VARIABLES SERVANT AU CALCUL DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE LA DETTE

La variation des *taux d'escompte* servant à calculer la valeur actualisée peut avoir une répercussion importante sur le niveau du ratio VA de la dette/exportations. Une hausse (ou baisse) des TICR entraînera une diminution (ou augmentation) de la VA de la dette extérieure d'un pays.

La tendance baissière des TICR entre les points de décision et d'achèvement a eu une répercussion négative sur la valeur actualisée de la dette extérieure zambienne. Les taux d'escompte des cinq grandes devises, qui représentent 90 % du portefeuille total, ont diminué et entraîné l'augmentation de la VA de la dette extérieure du pays. Le TICR du DTS est passé de 5,6 % au point de décision à 4,2 %, alors que cette devise représente désormais 47,1 % de la dette extérieure totale du pays, contre 35,4 % en 1999. De même, les TICR de toutes les autres grandes devises des financements zambiens ont également baissé, entraînant une hausse de la valeur actualisée.

Les taux d'intérêt des pays industrialisés échappent au contrôle des pouvoirs publics zambiens. Si la baisse importante des taux d'intérêt répond à une inflation plus faible que prévu dans les pays de l'OCDE, on peut prévoir une baisse des prix futurs

des produits de base zambiens à l'exportation. La capacité de la Zambie à rembourser sa dette envers ces pays diminuera donc proportionnellement. À ce titre, une baisse des taux d'intérêt nominaux augmenterait le ratio de la valeur actualisée de la dette aux exportations.

La variation des *taux de change* a également eu un impact négatif sur la valeur actualisée de la dette extérieure. La dépréciation du dollar US par rapport aux autres grandes devises, tels que le DTS, l'euro et la livre sterling, a entraîné une augmentation de la valeur actualisée globale (et du ratio VA de la dette/exportations) lorsque la valeur actualisée de la dette exprimée dans l'autre devise est convertie en dollar US. L'effet n'est pas négligeable, étant donné que plus de 65 % des recettes d'exportation de la Zambie sont exprimés en dollar US, alors que 78 % du portefeuille de la dette de ce pays est exprimé en devises autres que le dollar US, ce qui implique un important risque de change pour la Zambie.

La variation du taux de change réduit la capacité de service de la dette du pays, puisque les recettes d'exportation restent constantes en dollars, alors que les paiements du service de la dette augmentent en raison de l'appréciation de la plupart des devises par rapport au dollar US. En d'autres termes, la Zambie doit dépenser plus de dollars pour honorer sa dette exprimée dans une autre devise que le dollar.

L'analyse de la dette extérieure zambienne révèle que les variations des taux d'escompte et de change et que l'évolution des exportations échappent au contrôle des autorités de ce pays. Ces variations ont toutefois eu des répercussions négatives sur les circonstances économiques de la Zambie, la rendant potentiellement éligible pour un appoint complémentaire de l'initiative PPTE renforcée.

LE RÔLE DE LA GESTION DES RISQUES EN STRATÉGIE DE DÉSENDETTEMENT



INTRODUCTION

Les crises nationales de la dette ont révélé à quel point il était nécessaire que les gouvernements gèrent les risques liés à leur portefeuille de dette, afin de sortir définitivement du rééchelonnement et d'assurer une croissance solide. Le présent article explique comment employer ces techniques afin de protéger un pays face aux variations inattendues des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des produits de base, qui aggravent le fardeau de la dette.

CONSIDÉRATIONS CONCEPTUELLES

Le risque réside dans l'instabilité des coûts du service de la dette par rapport au budget. Il découle de la possibilité que les coûts réels du service de la dette en dépassent la valeur attendue. La gestion des risques désigne le suivi attentif et l'évaluation des risques inhérents à la structure de la dette publique, ainsi que l'atténuation de ces risques dans la mesure où cela est possible en modifiant la structure de la dette et en tenant compte de son coût potentiel.

Dans l'exercice de ses fonctions, un gestionnaire de la dette est généralement confronté aux risques ci-après, dans des degrés divers selon la structure et la composition de la dette, ainsi que l'environnement économique de la gestion de la dette : risque de marché (lui-même constitué du risque de taux d'intérêt, risque de change et risque marchandises) ; risque de refinancement ; risque de liquidité ; risque de crédit ; risque opérationnel ; et risque de règlement.

Pour les PPTE, les risques les plus pertinents sont probablement les risques de marché, de refinancement et de liquidité.

INDICATEURS DE RISQUES DE MARCHÉ

1. Risques de change

L'instabilité des taux de change est devenue un problème pour les pays emprunteurs à la disparition du système de Bretton Woods en 1973, lorsque les grandes devises ont commencé à fluctuer en valeur les unes par rapport aux autres. Pour tous les pays emprunteurs dont les données sur la dette extérieure sont disponibles via le Système de notification à la Banque mondiale, à la fin de 2002, 38 % du stock de la dette était exprimé en devises autres que le dollar, l'euro étant la plus importante d'entre elles. En conséquence, le service de la dette en dollar est très sensible aux taux de change entre devises, comme l'ont découvert de nombreux PPTE qui ont vu le fardeau de leur dette en dollar augmenter fortement dans les deux dernières années.

2. Risques de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt ont fluctué très fortement, comme en témoigne l'existence du LIBOR sur six mois. Les taux

d'intérêt élevés de la fin des années 1970 et du début des années 1980 ont beaucoup contribué aux problèmes de gestion de la dette des pays ayant contracté des emprunts à taux variable auprès des banques commerciales. Ce problème est toutefois beaucoup moins important pour les PPTE, qui possèdent peu de dette à taux variable, car la plupart de leur dette commerciale est désormais résorbée.

3. Risques marchandises

Les fluctuations des cours des matières premières figurent actuellement parmi les plus gros risques encourus par de nombreux pays en développement (y compris ceux de la région du WAIFEM). Ces pays dépendent en effet des exportations des produits primaires pour la plupart de leurs recettes en devises, tandis qu'ils sont tributaires des importations de pétrole et d'aliments. Les fluctuations des cours des produits primaires ont constitué une source permanente d'instabilité pour les pays en développement. Il existe toutefois également d'autres risques cruciaux, tels que la forte instabilité des flux d'aide ou de capitaux privés et les catastrophes naturelles, dont il convient de tenir compte pour une analyse complète des risques macro-économiques.

RISQUE DE REFINANCEMENT

Le risque de refinancement désigne la probabilité que le gestionnaire de la dette ne trouve pas de nouveaux financements à l'échéance de la dette, ou bien uniquement à un coût particulièrement élevé. Ce risque se mesure généralement comme le montant à refinancer pendant une période donnée par rapport aux flux budgétaires (budget) ou comme le « déficit de financement » par rapport au PIB ou à la BdP si la dette ne peut être reconduite. On gère généralement le risque de refinancement en :

- fixant une limite pour l'amortissement de la dette en un an ; et
- prolongeant les échéances et en régularisant l'émission d'une nouvelle dette.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle du fait que les actifs possèdent des échéances plus longues, ou sont moins liquides que la dette. Cela implique que les actifs ne sont pas suffisamment liquides pour honorer le service de la dette. Le risque de liquidité a été géré en :

- prolongeant l'échéance de la dette ;
- accroissant les liquidités détenues en devises étrangères ou autres réserves de trésorerie ; et
- détenant un portefeuille de liquidités pour couvrir un minimum de besoins de financement futurs.

TECHNIQUES DE GESTION DES RISQUES

Il ressort de la précédente analyse que la gestion des

risques a majoritairement été effectuée par des moyens autres que les instruments du marché. Les institutions de crédit ont déplacé les risques de taux d'intérêt vers les emprunteurs en remplaçant les contrats à taux variable par des contrats à taux fixe. On a répondu au risque de change par les marchés à terme, mais cela ne s'appliquait qu'aux contrats à court terme. Les fluctuations de certains cours de matières premières ont été contrées en recourant à des mécanismes conçus pour aplanir les fluctuations de prix : notamment des tentatives de stabiliser les cours internationaux des matières premières par le biais d'accords commerciaux, en garantissant un financement compensatoire en cas de fluctuations des prix, etc. Généralement, le risque de refinancement a été géré en fixant une limite d'amortissement de la dette ou en prolongeant les échéances et en régularisant l'émission d'une nouvelle dette. Pour le risque de liquidité, on a fait appel à des techniques analogues à celles employées pour le risque de refinancement. Il s'avère toutefois que ces techniques traditionnelles de gestion des risques n'ont pas fonctionné. En conséquence, on a assisté à de vastes ajustements *ex post* face aux fluctuations de prix, qui se sont traduits par des défauts de paiement et des rééchelonnements de dette.

Au cours des récentes années, la Banque mondiale a mis au point un modèle de Gestion actif-passif (GAP), destiné à servir d'outil efficace en gestion des risques. Cela consiste à faire coïncider l'actif et le passif public, dans le but de réduire le risque global pour les pouvoirs publics. La dette est non viable lorsque les coûts futurs du service de la dette (passif) excèdent la capacité du gouvernement à percevoir des impôts (actif). L'analyse des risques est cruciale pour déterminer la probabilité de ne pas pouvoir satisfaire les remboursements de la dette à temps.

CONCLUSION

L'analyse des risques devrait s'avérer utile aux gestionnaires désireux d'administrer efficacement la dette de leur pays. Elle donne davantage les moyens de rembourser à temps les obligations de service de la dette et de sortir rapidement des rééchelonnements de dette. Étant donné l'importance de la gestion des risques pour la gestion de la dette, le WAIFEM (ainsi que d'autres partenaires de mise en œuvre du PRC) ont organisé avec la Banque mondiale des ateliers régionaux consacrés à la modélisation des risques liés aux portefeuilles de dette publique. Ces ateliers ont tous été bien accueillis par les participants, qui ont toutefois réclamé des formations spécifiques aux pays, afin d'approfondir leurs connaissances et compétences.

PROGRESSION DE L'INITIATIVE PPTE ET DES DSRP : JANVIER 2005

Pays	Dates PPTE II		Dates DSRP		Initiative PPTE
	Décision	Achèvement	Provisoire	Complet	Participation des créanciers
Angola	Aucun calendrier actuellement		2005	...	NA
Bénin	7/00	3/03	7/00	3/03	99 %
Bolivie	2/00	6/01	2/00	6/01	95 %
Burkina Faso	7/00	3/02	5/00	7/00	76 %
Burundi	2T2005	2T2006	1/04	2T2005	NA
Cameroun	10/00	4T2005	10/00	7/03	98 %
Centrafrique	1/01	2T2005	NA
Comores	2005	...	2005	...	NA
Congo, Rép.	2005	...	12/04	...	NA
Congo, Rép. dém.	7/03	3T2006	6/02	3T2005	NA
Côte d'Ivoire	2005	...	3/02	...	NA
Éthiopie	11/01	4/04	3/01	9/02	91 %
Gambie	12/00	1T2006	12/00	7/02	81 %
Ghana	2/02	7/04	8/00	4/03	90 %
Guinée	12/00	1T2006	12/00	7/02	85 %
Guinée-Bissau	12/00	1T2006	12/00	1T2005	81 %
Guyana	11/00	12/03	11/00	9/02	81 %
Honduras	7/00	1T2005	7/00	10/01	93 %
Kenya	AVD nov. 2003		8/00	2/04	NA
Laos	Aucun calendrier actuellement		4/01	12/04	NA
Liberia	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP		NA
Madagascar	12/00	10/04	12/00	11/03	91 %
Malawi	12/00	4T2005	12/00	8/02	97 %
Mali	9/00	3/03	9/00	3/03	85 %
Mauritanie	2/00	6/02	NA	1/01	90 %
Mozambique	4/00	9/01	4/00	9/01	88 %
Myanmar	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP		NA
Nicaragua	12/00	1/04	12/00	9/01	86 %
Niger	12/00	4/04	12/00	2/02	86 %
Ouganda	2/00	5/00	NA	5/00	96 %
Rwanda	12/00	1T2005	12/00	8/02	95 %
São Tomé-et-Príncipe	12/00	1T2006	4/00	1T2005	85 %
Sénégal	6/00	4/04	6/00	12/02	79 %
Sierra Leone	3/02	1T2006	9/01	1T2005	84 %
Somalie	Aucun calendrier actuellement		Aucun processus DSRP		NA
Soudan	Aucun calendrier actuellement		NA
Tanzanie	4/00	11/01	3/00	12/00	90 %
Tchad	5/01	3T2005	7/00	7/03	93 %
Togo	NA
Viêtnam	AVD 2002		4/01	6/02	NA

Sources :
gouvernements PPTE, FMI et
Banque mondiale

Les dates des points de décision et d'achèvement PPTE, ainsi que des DSRP, correspondent à l'approbation définitive des Conseils d'administration des IBW. La plupart des gouvernements ont publié des DSRP plusieurs mois avant l'approbation des IBW.

Le Burundi est le dernier pays à être éligible à l'initiative PPTE, après l'approbation de son document préliminaire par les Conseils d'administration des IBW. Un DSRP provisoire (Rép. du Congo) et un DSRP complet (Laos) ont été approuvés en décembre.

Principales considérations d'allégement de la dette et de nouveaux financements	Principales considérations macro-économiques et de réduction de la pauvreté
L'AVD du PRC PPTE révèle des ratios inférieurs aux seuils PPTE	Discussions en cours pour un nouveau programme suivi par le FMI (PSF)
La plupart des créanciers assurent un allégement. Dette non viable en raison de nouveaux financements	Négociation d'une nouvelle FRPC prévue. Rapport d'activité sur le DSRP prévu prochainement
Dette non viable après choc lié aux nouveaux financements/exportations ; lourd fardeau budgétaire de la dette	Rapport d'activité sur le DSRP finalisé et révisé ; accord de confirmation de 2003 en cours de mise en œuvre, 4 ^e bilan terminé. Nouvelle FRPC prévue en 2005
Premier à recevoir un allégement complémentaire au PA, importants nouveaux financements autorisés	Bilan de la FRPC approuvé en avril 2004. DSRP sur la bonne voie : 5 ^e CARP examiné et adopté par Parlement en juin 2004
Document PPTE préliminaire présenté aux conseils d'administration des IBW en janv. 2005, point de décision prévu en mai	1 ^{er} bilan de la FRPC terminé
Rachat de 79 % de l'IDA sur la dette commerciale, 2 procès. Période de consolidation du Club de Paris prolongée jusqu'à décembre 2004	Hors programme FMI depuis le 30 août 2004. PSF en cours de négociation
Calendrier PPTE retardé par instabilité politique, accumulation d'arriérés multilatéraux	Programme d'aide d'urgence post-conflit approuvé par le FMI en juillet 2004. Retard du DSRP complet pour cause
Fardeau de la dette élevé. Calendrier PPTE toujours incertain	Nouveau PSF en attente de mesures économiques supplémentaires. DSRP-P validé par le gouvernement à examiner
Termes de Naples du CP	FRPC de 3 ans accordée en déc. DSRP-P approuvé
Le FMI octroie 1,7 m de USD d'assistance intérimaire supplémentaire (juillet 04)	FRPC sur la bonne voie. DSRP complet prévu prochainement
PD retardé par conflit civil. Décaissements suspendus par Banque mondiale	Hors programme FMI. DSRP retardé
Appoint au PA de 707m de \$ approuvé	Bonne progression de la FRPC malgré les chocs exogènes
Interruption de l'allégement intérimaire du FMI; 2 ^e tranche de l'allégement du Club de Paris non mise en œuvre	Dérapage de la FRPC, PSF jusqu'en déc. 2004. Suspension du soutien budgétaire des donateurs
Termes de Cologne au PA sur le stock. Participation de certains créanciers hors du Club de Paris et créanciers commerciaux reste problématique	Établissement d'un programme de soutien budgétaire multidonateurs. Rapport d'activité DSRP finalisé et évaluation des IBW publiée en juin 2004
Allégement intérimaire du FMI, de la BAD et du Club de Paris suspendu	PSF toujours en cours de négociation. Rapport d'activité du DSRP évalué par les IBW
Allégement intérimaire du FMI et du Club de Paris suspendu	Nouvelle FRPC en cours de négociation
Termes de Cologne du CP convenus. Procès commercial abandonné	Rapport d'activité du DSRP terminé, FRPC sur la bonne voie
Expiration de l'allégement intérimaire. Rééchelonnement prévu par Club de Paris des arriérés et du service dû. Viabilité de la dette prévue au PA	Bilan du DSRP prévu au 1T2005
L'AVD révèle des ratios inférieurs aux seuils PPTE. Allégement au titre des Termes de Houston du CP	1 ^{er} bilan de la FRPC terminé. Rapport d'activité du DSRP prévu prochainement
AVD révèle une possible éligibilité à l'initiative PPTE. Le PD pourrait être atteint rapidement si le gouvernement décide de participer à l'initiative	4 ^e bilan de la FRPC terminé. DSRP complet approuvé par les IBW
Encours de la dette estimé à 3 milliards de USD (600 % du PIB), presque tout en arriérés	Soutien des donateurs pour la reconstruction. Apurement des arriérés sollicité
Après le PA, non viable selon les ratios budgétaires	Sur la bonne voie avec la FRPC, programme prolongé jusqu'en mars 2005. 1 ^{er} rapport d'activité DSRP terminé et 1 ^{er} CARP approuvé par la Banque mondiale
Allégement intérimaire du FMI et de la BAD épuisé. Expiration de l'Accord du Club de Paris en déc. 2004	PSF convenu jusqu'en juin 2005
Difficultés avec les créanciers bilatéraux hors du CP/commerciaux	1 ^{er} rapport d'activité DSRP finalisé et évaluation des IBW publiée en mai 2004. Chocs liés à la sécheresse et à l'instabilité en Côte d'Ivoire
Aucun allégement assuré par certains créanciers hors du Club de Paris (Algérie, Koweït, FKDEA)	Nouvelle FRPC approuvée en juillet. Rapport d'activité du DSRP prévu prochainement
Négociations en cours avec les créanciers hors du Club de Paris. Procès	FRPC en cours de mise en œuvre. DSRP sur la bonne voie
Aucun prêt de la Banque mondiale depuis 1987. Probablement non viable	Aucun programme du FMI depuis 1981-82
PA atteint en janvier 2004	2 ^e rapport d'activité du DSRP finalisé. FRPC en cours de mise en œuvre
Appoint de 142,5 m de \$ approuvé. Aucun accord avec les créanciers hors du Club de Paris. Procès gagné par Taiwan	FRPC sur la bonne voie. Bilan DSRP prévu prochainement
Plafond sur les nouveaux financements, sollicite davantage de dons car sa dette est non viable	3 ^e bilan de FRPC terminé en mai 2004. Croissance des exportations non liées au café
Possibilité d'un apport complémentaire nécessaire au PA	Évaluation commune du rapport d'activité sur le DSRP approuvée. FRPC sur la bonne voie
Épuisement de l'allégement par le FAD. Retard du PA	Négociations en cours pour une nouvelle FRPC. DSRP complet en attente de l'approbation par les IBW
PA atteint. Termes de Cologne sur l'encours accordés par le Club de Paris	Sur la bonne voie avec la FRPC. Rapport d'activité sur le DSRP terminé
Procès commerciaux de 35m de USD. Épuisement de l'allégement intérimaire par le FAD. PA prévu en janv. 2006	FRPC sur la bonne voie. DSRP complet désormais prévu en janv. 2005
Accumule d'importants arriérés dus aux créanciers. Aucun prêt de la Banque mondiale depuis 1991	Aucun programme FMI en cours, en raison d'un gouvernement non officiellement reconnu
Groupe de soutien des donateurs possible pour apurer les arriérés multilatéraux	Finalisation prochaine du DSRP-P. PSF sur la bonne voie
L'Inde a annulé toute la dette APD	2 ^e bilan FRPC terminé. Nouveau DSRP prévu prochainement
10 créanciers hors du Club de Paris n'assurent aucun allégement, retard du PA	Nouvelle FRPC négociée fin octobre, qui devrait être soumise au conseil du FMI fin janvier. Bilan du DSRP attendu
Aucune perspective actuelle d'allégement de la dette	Aucune reprise des engagements depuis les élections de juin 2003. Validation du DSRP-P par le gouvernement prévue prochainement
Rapport des Conseils des IBW sur l'éligibilité à PPTE prévu prochainement	Négociations d'une nouvelle FRPC prévues. 1 ^{er} rapport d'activité du DSRP approuvé par les IBW

Ateliers nationaux

Zambie. Le PRC a tenu un atelier national sur la stratégie de désendettement et de mobilisation de nouveaux financements, du 11 au 19 novembre 2004 à Livingstone. L'atelier a été organisé à la demande du gouvernement, afin d'aider les fonctionnaires à actualiser l'AVD nationale en préparation des négociations de la Zambie à son point d'achèvement PPTE.

Le résultat de l'analyse de viabilité de la dette révèle que la Zambie nécessite le maximum d'allègement PPTE de tous ses créanciers pour pouvoir atteindre un ratio VA/EBS inférieur au seuil de 150 % (voir page 6 pour de plus amples informations). Les considérations principales à examiner sont les suivantes :

- négocier un maximum d'allègement auprès de tous les créanciers au point d'achèvement ;
- adopter des politiques visant la restructuration du portefeuille de la dette intérieure, afin de diminuer les paiements du service de la dette ;
- préférer les dons aux prêts et rechercher une concessionnalité maximale pour les nouveaux prêts, de préférence dans les conditions de l'IDA.

Ateliers régionaux

Atelier de formation des formateurs du CEMLA. Le premier atelier latino-américain de FdF en stratégie de désendettement et mobilisation de nouveaux financements s'est déroulé à Mexico du 11 au 21 octobre 2004 (voir page 5).

Atelier francophone sur l'analyse de la viabilité de la dette intérieure.

Ce séminaire régional, conjointement organisé par le Pôle-Dette et DRI, s'est tenu du 6 au 16 décembre à Douala. Soixante et une personnes y ont participé, provenant de 14 pays dont 8 pays membres du Pôle-Dette : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Niger et Tchad ; et 6 pays non membres : Burundi, Djibouti (observateur), Guinée, Mauritanie, République démocratique du Congo et Rwanda (observateur). Ce séminaire visait à procurer aux gestionnaires de la dette intérieure des PPTE de l'Afrique francophone des mécanismes d'analyse et de formulation de stratégies de la dette intérieure. Il s'est déroulé en sessions plénières de présentations thématiques et en ateliers de travaux en groupes sectoriels et équipes pluridisciplinaires de stratégies. Les données économiques et financières du Cameroun ont servi de base aux travaux du séminaire. Les participants ont suggéré plusieurs recommandations permettant d'améliorer la méthodologie d'analyse et l'élaboration de stratégies de désendettement intérieur. En matière de renforcement des capacités, les 14 pays ont exprimé des besoins relatifs au cadre de gestion institutionnel de la dette, à l'orientation politique en matière de mobilisation de nouveaux financements intérieurs, de mécanismes (risques, modèles économétriques) afférents à la gestion de la dette intérieure et aux politiques macro-économiques.

Conseillers sur la dette

Burundi. La mission à Bujumbura, qui s'est déroulée du

4 au 8 octobre, visait à (i) compléter la formation à l'utilisation de Debt-Pro®, (ii) analyser l'impact de la dernière réunion du Club de Paris, (iii) aider les fonctionnaires à établir un rapport analytique sur la dette, à soumettre aux dirigeants et (iv) analyser la mise en œuvre des recommandations formulées lors des missions antérieures. La mission a identifié des mesures destinées à accroître la diffusion participative des connaissances acquises grâce au PRC PPTE, en dépassant les limites organisationnelles, en réactivant le Comité technique de gestion de la dette, en appliquant les recommandations des missions antérieures et en accélérant l'acquisition de nouveau matériel informatique qui permettra au personnel d'utiliser et d'approfondir leur maîtrise de Debt-Pro®.

Gambie. Cette mission, qui s'est tenue du 6 au 11 décembre, est la première mission institutionnelle du programme d'assistance intensive approuvé récemment, à être mise en œuvre conjointement par le PRC et le Secrétariat du Commonwealth et financée par le ministère britannique pour le Développement international (DFID). Le projet a pour principaux objectifs de (i) renforcer les capacités institutionnelles de la Gambie en gestion de la dette, y compris la dette intérieure, le cadre juridique et (ii) d'instaurer des capacités institutionnelles et techniques en gestion de la dette dans le pays. La mission a aidé le gouvernement à mettre en œuvre les plans de restructuration destinés à la Direction des prêts et de la gestion de la dette. En outre, la mission a préparé le terrain pour que le gouvernement conçoive et produise un manuel de procédures et elle a réactivé le Groupe de travail technique en stratégie de désendettement.

Guinée. Le Projet consultatif en gestion de la dette de la Guinée a repris avec deux missions : une mission conjointe Secrétariat du Commonwealth/DRI destinée à poursuivre la formation au progiciel CS-DRMS (du 15 au 26 novembre), ainsi qu'une mission institutionnelle (du 29 novembre au 4 décembre).

Le personnel a accompli des efforts considérables pour mettre à jour la base de données jusqu'à fin 2003. La mission a formé les participants à la vérification des données, à la validation et la production de rapports, ainsi qu'à la validation d'approximativement 85 % de la base de données. En raison de problèmes techniques, les modules « restructuration de la dette » et « euroconversion » de CS-DRMS devront être abordés lors d'une mission future, de même que le transfert des données de CS-DRMS vers Debt-Pro® et la mise à jour de la base de données jusqu'à fin 2004.

La deuxième mission visait à analyser la gestion institutionnelle de la dette actuellement, ainsi qu'à évaluer les progrès accomplis dans l'élaboration du manuel de procédures en gestion de la dette. Par rapport à 2002, date de la dernière mission institutionnelle effectuée par le PRC, le cadre organisationnel s'est considérablement amélioré : le système d'enregistrement de la dette est plus performant et le personnel a acquis une maîtrise

suffisante des divers concepts fondamentaux de la gestion de la dette. Il reste toutefois crucial de renforcer la coordination institutionnelle, ainsi que les capacités d'analyse de la dette ; ce sont là les objectifs des missions à venir.

Mozambique. À la demande des autorités de ce pays, DRI assure un programme d'assistance intensive destiné à renforcer les capacités nationales en gestion de la dette, qui doit être financé par l'Agence suédoise de développement international. Ce programme abordera les besoins du Mozambique en renforcement des capacités dans les domaines institutionnel, juridique et technique. La première mission s'est rendue à Maputo du 22 novembre au 3 décembre. Elle s'est attachée à aider les fonctionnaires à actualiser leur stratégie de désendettement post-PPTE, en tenant compte des dernières initiatives en allègement de la dette annoncées par le Royaume-Uni, ainsi que des récents accords conclus avec les non-membres du Club de Paris. Les résultats de la stratégie révèlent que le Mozambique nécessite que tous ses créanciers mettent pleinement en œuvre l'allègement PPTE de la dette (y compris les annulations supplémentaires par les créanciers du Club de Paris) pour parvenir à la viabilité. Ils révèlent que seule une mise en œuvre complète garantit au Mozambique des ratios d'endettement viables de 2003 jusqu'à 2017, tandis qu'avec une mise en œuvre incomplète le pays n'atteindra la viabilité qu'en 2007. De surcroît, le pays reste très vulnérable aux chocs extérieurs, ainsi qu'aux termes et à la composition des nouveaux financements futurs. La mission a également examiné avec les pouvoirs publics le contenu global du programme de formation, ainsi que le calendrier des missions et des ateliers.

Rwanda. Suite aux discussions entre le ministre des Finances et DRI au cours des Assemblées annuelles des IBW, il a été décidé de privilégier l'actualisation de l'analyse de viabilité de la dette du Rwanda avant la mission du FMI prévue en novembre pour délibérer du point d'achèvement de ce pays. La mission du PRC PPTE, qui s'est déroulée du 11 au 23 octobre, a prêté assistance à l'équipe nationale d'AVD. Les résultats de l'exercice révèlent que le Rwanda est en position de force pour obtenir un apport complémentaire de l'assistance au titre de l'initiative PPTE renforcée à son point d'achèvement. D'après la méthodologie établie par les Institutions de Bretton Woods, le Rwanda devrait bénéficier au début de 2005 d'un allègement complémentaire estimé à 230,9 millions de USD en valeur actualisée.

Assistance/Missions de gestion institutionnelle

Comores. La mission à Moroni s'est déroulée du 25 octobre au 4 novembre 2004. Elle visait à : (i) analyser les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations institutionnelles et l'élaboration du manuel de procédures en gestion de la dette, (ii) évaluer l'actualisation de la base de données de la dette informatisée créée en août 2003 et (iii) initier les fonctionnaires à l'utilisation de Debt-Pro® afin de simuler

une stratégie d'allègement de la dette.

L'informatisation de l'enregistrement de la dette a débuté en août 2003 avec l'implantation d'une base de données sous Access. La mission a recommandé de former davantage l'Administrateur de la base de données à Access. Il convient que la Direction nationale de la dette perfectionne la base de données, notamment en sollicitant davantage d'informations aux entreprises parapubliques, en classant et en identifiant les prêts non assortis d'accords, et en incluant la dette postale envers la France. La mission a installé Debt-Pro[®] et offert une formation élémentaire au personnel. Elle a également recommandé d'installer le logiciel à la Banque centrale, ainsi qu'au Commissariat général au Plan.

La mission a constaté le bon fonctionnement du Comité technique de gestion de la dette. La création du Comité national de la dette publique, doté de pouvoirs de décision, reste toutefois en souffrance. Une deuxième version du manuel de procédures en gestion de la dette a été élaborée pendant la mission. Elle sera finalisée et adoptée une fois que les pouvoirs publics achèveront les réformes institutionnelles complémentaires.

La BCEAO et la BEAC ont donné leur approbation officielle au Gouvernement comorien, qui avait demandé, en sa qualité d'État membre de la Zone franc, à devenir membre du Pôle-Dette à part entière.

Détachements

En provenance de la région du Pôle-Dette. Amadou TCHAMBOU (du ministère nigérien de l'Éducation) – participant au programme de formation des formateurs du Pôle-Dette dans le domaine « Stratégie de lutte contre la pauvreté et développement humain durable » – a été détaché auprès de DRI du 1^{er} au 8 novembre. Son stage s'articulait autour de 2 points principaux : (i) revue du volet « Analyse de la pauvreté » de la méthodologie des ateliers Pôle-Dette/DRI de désendettement durable, et (ii) projet de recherche.

La revue de la méthodologie visait principalement trois buts : (i) confronter les indicateurs relatifs au secteur éducation utilisés lors des ateliers avec ceux de l'Éducation pour tous et/ou du millénaire pour définir un minimum d'indicateurs pertinents, (ii) identifier les contraintes majeures à l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté, et (iii) construire des coûts unitaires pour les projections des dépenses en vue de la réalisation des objectifs de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Ce stage a également permis à M. TCHAMBOU de commencer à développer son projet de recherche intitulé « Éléments de dépenses de lutte contre la pauvreté – cas du secteur de l'éducation ». Ce projet vise à apporter des éclairages quant à la relation entre les politiques macro-économiques et celles de lutte contre la pauvreté, notamment en ce qui concerne le secteur de l'éducation.

Assemblée du Comité exécutif du PRC PPTE

La 15^e assemblée du Comité exécutif du PRC PPTE s'est tenue du 22 au 24 novembre à Livingstone (Zambie), sous l'égide du MEMFI. Cette assemblée a

permis de présenter les résultats de l'examen du PRC aux donateurs, OR et représentants des PPTE (voir en page 3).

Produits d'information

Enseignement à distance. Trois nouveaux étudiants membres de la région du MEMFI ont rejoint le programme en décembre. Les étudiants des autres régions progressent bien et l'atelier annuel sur l'enseignement à distance devrait se tenir en juin 2005.

Publication. Des exemplaires imprimés de la Publication n° 9, intitulée « La modélisation de la réduction de la pauvreté », seront disponibles fin mars 2005.

Nouveautés liées au site Internet. Le site Internet actuel s'est révélé un précieux outil de diffusion des informations à l'intention des fonctionnaires des PPTE. Des travaux sont en cours pour mettre au point un nouveau site Internet conjoint à tous les partenaires de mise en œuvre du PRC PPTE, hors du domaine de DRI. Son lancement est prévu en mai 2005. Le nouveau site remanié (<http://www.hipc-cbp.org>) contiendra des supports supplémentaires, y compris davantage d'informations sur les rencontres du PRC, les travaux de promotion et la progression des pays, ainsi que les versions les plus récentes des méthodologies et des manuels de formation mis à la disposition des gestionnaires de la dette PPTE dans une rubrique réservée du site.

Les informations relatives au Groupe DFI et au programme sur les capitaux étrangers privés seront transférées sur des sites Internet distincts :

- Development Finance Group : <http://www.development-finance.org>
- PRC CEP : <http://www.fpc-cbp.org>

Pour vous inscrire sur notre liste de diffusion et recevoir un avis préalable au lancement de ces sites Internet, veuillez contacter DRI à l'adresse : mail@dri.org.uk

Activités futures

Les activités suivantes sont prévues au 1^{er} trimestre 2005 :

- détachement de membres de la région Pôle-Dette auprès de DRI ;
- conseillers sur la dette/assistance intensive : missions au Burundi, en Gambie, en Guinée, au Mozambique et au Rwanda ;
- missions de suivi au Burkina Faso ;
- missions de gestion institutionnelle dans les pays suivants : Cameroun, Comores, Ghana, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras et Nicaragua ;
- ateliers nationaux : missions préparatoires au Kenya et en Sierra Leone ; ateliers en Angola, en Éthiopie, au Nicaragua et au Tchad ;
- ateliers régionaux : sur la dette intérieure (WAIFEM) ;
- liaison : réunions avec l'OCDE sur la mobilisation de nouveaux financements ;
- produits d'information : mise à jour de la publication sur les besoins des pays en renforcement des capacités, progression du nouveau site Internet ;
- 11^e Assemblée ministérielle des PPTE (avec le Secrétariat du Commonwealth et le Bureau des Nations unies pour le financement du développement).



LANCEMENT DU PRC CEP DANS LA RÉGION DU CEMLA

Au quatrième trimestre de 2004, le PRC CEP a tenu un séminaire régional sous l'égide du CEMLA. La Bolivie, le Ghana, la Gambie, le Malawi, la Tanzanie et l'Ouganda ont progressé dans leurs projets, tandis que les supports techniques et les produits d'information ont été perfectionnés.

RENCONTRES RÉGIONALES

En octobre, le PRC CEP a organisé un grand séminaire régional avec le CEMLA. Ce séminaire a réuni de nombreux participants et a suscité une forte demande d'appui supplémentaire par le PRC CEP dans la région (voir l'encadré).

PROGRESSION DES PAYS

Pendant ce temps, les pays ont poursuivi leurs propres programmes :

- **Bolivie** : après avoir revu sa méthodologie, formé son personnel technique et sensibilisé l'opinion, l'équipe lancera sa prochaine enquête en janvier. DFI et le CEMLA ont prévu une mission de suivi au premier trimestre 2005.
- **Gambie** : le bureau Afrique occidentale du DFID a annoncé qu'il financera la participation de ce pays à la phase 2, le premier cycle devant débuter au premier trimestre 2005.
- **Ghana** : a soumis une proposition de phase 2 modifiée à un vaste groupe de donateurs, en vue d'une décision en janvier.
- **Kenya** : le plan statistique stratégique de ce pays attend sa clôture au Parlement, ainsi que la libération des fonds de donateurs. Les activités du PRC CEP commenceront par la suite.
- **Malawi** : s'apprête à lancer sa troisième enquête au premier trimestre, dès que les pouvoirs publics débloquent des fonds.
- **Tanzanie** : a terminé ses rapports analytiques préliminaires destinés aux deuxième enquête de Zanzibar et de la Tanzanie continentale. La rencontre de vulgarisation est programmée au premier trimestre et l'équipe a contacté les donateurs locaux pour le financement de sa troisième enquête.
- **Trinité-et-Tobago** : a poursuivi ses enquêtes trimestrielles et a placé ses métadonnées sur le site Internet SGDD du FMI. DFI et le CEMLA prêteront leur appui à ce pays en organisant une mission de

formation plus poussée au premier trimestre.

- **Ouganda** : une mission DFI/MEFMI a aidé ce pays à valider ses données, à rédiger son rapport, ainsi qu'à organiser un atelier de diffusion en décembre. L'Ouganda a intégré les données du PRC CEP à la BdP et met actuellement au point une série chronologique destinée à l'analyse de l'orientation. Ce pays s'inspire également des résultats obtenus en matière de perceptions des investisseurs pour examiner les politiques de promotion. Le pays mobilise actuellement les donateurs locaux, afin de lancer la troisième enquête en mars.
- **Zambie** : a fait circuler une proposition aux donateurs et prévoit de lancer sa deuxième enquête au cours du premier semestre 2005.

Autres activités

Le PRC CEP a notamment :

- produit de nouvelles **ressources techniques** sur le calcul de la rentabilité et la mise en œuvre des données ;
- intégré les observations des partenaires et placé le **Manuel des groupes de travail nationaux** sur le site Internet ;
- produit une nouvelle version du **logiciel**, dotée de nouvelles fonctionnalités complexes, ainsi que testé la version modifiée du **Manuel d'utilisation du logiciel** au cours de la formation du personnel de DFI ;
- mis à jour les pages du **site Internet** en accès libre et placé les ressources techniques améliorées dans les rubriques réservées du site.

Programme de travail à venir

De janvier à mars, le PRC CEP prévoit de :

- étudier les étapes ultérieures avec les donateurs et les représentants nationaux en Zone franc CFA (région BCEAO/BEAC) et dans la région du CEMLA, puis continuer d'appuyer les préparatifs techniques du Kenya et de la Zambie en vue des projets nationaux ;
- conduire une mission d'évaluation de la demande au Paraguay ;
- lancer les troisièmes cycles du Malawi et de l'Ouganda, ainsi que les premiers cycles du Ghana et de la Gambie ;
- conduire des missions de suivi en Bolivie et à Trinité-et-Tobago, ainsi qu'une mission de clôture en Tanzanie ;
- finaliser une publication synthétisant les résultats des pays, et produire la première ébauche de la publication sur les questions méthodologiques et constitutionnelles en matière de renforcement des capacités pour l'analyse des CEP ;
- continuer de perfectionner les supports techniques, y compris le Manuel des équipes nationales spéciales ;
- diffuser et tester la nouvelle version du logiciel auprès des équipes nationales ;
- créer un site Internet entièrement consacré au PRC CEP, en accord avec les modifications du

SÉMINAIRE RÉGIONAL DU CEMLA

Ce séminaire organisé par CEMLA et DFI a engendré une forte demande d'assistance intensive par le PRC CEP dans la région du CEMLA. Onze pays hispanophones et trois anglophones y ont participé, représentant les banques centrales, les organismes de promotion des investissements et les bureaux de statistiques de ces pays. Il a permis aux participants de mettre en commun leurs expériences, de s'informer des futurs développements liés aux règlements internationaux et de définir leurs besoins prioritaires en renforcement des capacités.

Les pays sont parvenus aux conclusions suivantes :

- Bien qu'ils respectent globalement les plus récents règlements internationaux, il convient que certains pays introduisent des concepts plus complexes en matière de BdP (par ex. la valeur marchande des fonds propres). Il serait également utile que la plupart élargissent leur méthodologie de manière à couvrir la viabilité des CEP, la perception et la motivation des investisseurs, ainsi que la responsabilité sociale des entreprises (RSE).
- La plupart des pays disposent déjà de structures institutionnelles et juridiques. La rotation du personnel est un problème commun à la plupart des pays, tout comme la nécessité de renforcer le flux d'information entre institutions. Les réponses du secteur privé aux enquêtes posent problème dans de nombreux pays, bien que ceux qui participent au PRC CEP aient surmonté cet obstacle grâce à la sensibilisation.
- La plupart des pays souhaitent renforcer tous les types d'analyse (y compris les données sur les pays sources, les secteurs et régions destinataires, les perceptions des investisseurs, la viabilité des capitaux et la RSE), en renforçant la coordination interinstitutionnelle de manière à tirer parti des différents domaines de compétence, ainsi qu'en accédant aux meilleures pratiques du PRC CEP sur les nouvelles techniques.
- Certains pays conduisent une stratégie partielle de financement du développement alors qu'une vision plus complète serait nécessaire, qui tienne compte de l'ensemble du financement intérieur, extérieur, public et privé. Il existe un fort engagement politique en ce sens, mais les pays hors du PRC CEP ne possèdent pas d'auto-évaluations, ni de plans d'évaluation systématiques de leurs capacités.

Neuf des 14 pays ont sollicité un appui spécifiquement national au PRC CEP, alors que d'autres préféreraient nettement continuer d'échanger des informations au niveau régional sur les meilleures pratiques. Le CEMLA et DFI étudient actuellement le meilleur moyen de répondre au vaste éventail de besoins identifiés et poursuivront les discussions avec les donateurs au prochain trimestre.

ÉVALUATION DES CAPACITÉS : L'UGANDA INTÈGRE LE GROUPE A

Le PRC CEP vient de mettre en œuvre la troisième évaluation conjointe des capacités nationales (ECN). L'Ouganda a été le premier pays participant au PRC CEP à atteindre le groupe A.

Les résultats des ECN sont résumés au tableau 1. Les classements vont de 1 (très mauvais) à 5 (excellent - normes internationales). Comme pour le PRC PPTTE, les groupes d'évaluation sont C (2,4 et moins), B (2,5 à 3,4) et A (3,5 et plus). Les moyennes ont été calculées à partir des classements obtenus par sept pays au « début » – défini comme la date de la première mission d'évaluation de la demande, puis en mai 2004. Les moyennes de novembre 2004 sont calculées sur huit pays (Bolivie incluse).

En mai 2004, les pays avaient déjà considérablement progressé dans le renforcement de leurs capacités, passant d'un score moyen de 1,85 à 2,89. Au cours des 6 derniers mois, plusieurs pays ont consacré leur temps à mobiliser des fonds pour poursuivre le programme et n'ont donc pas avancé sensiblement (Gambie, Ghana, Kenya et Zambie). C'est pour cette raison que la moyenne globale n'a augmenté que de 0,08 pour atteindre 2,97 en novembre, grâce aux progrès accomplis dans les pays suivants : Bolivie, Malawi, Ouganda, Tanzanie, Trinité-et-Tobago. Ces pays ont toutefois généralement

très bien progressé. L'Ouganda est passé du groupe B au groupe A, le Malawi devrait atteindre le groupe A très prochainement, tandis que la Bolivie devrait améliorer son score au cours des six prochains mois au sein du groupe B, grâce aux efforts accomplis par les équipes nationales. Trinité-et-Tobago présente un score de groupe B élevé et devrait passer au groupe A au cours du programme.

La plupart des progrès ont été accomplis dans les domaines suivants :

- analyse avancée : le Malawi et l'Ouganda ont amélioré leurs capacités analytiques, comme en témoignent leurs rapports nationaux plus performants du PRC CEP ;
- respect des normes et codes internationaux : les cinq pays sont tous passés au MBP5 et aux normes SGDD ;
- élaboration d'une stratégie de financement du développement : grâce à une meilleure intégration des résultats du PRC CEP dans la planification générale des politiques économiques et de réduction de la pauvreté.

À l'inverse, les domaines ci-dessous ont enregistré très peu de progrès :

- ressources humaines : la forte rotation de personnel en Bolivie a annulé les avancées réalisées ailleurs ;
- méthodes de notification hors enquêtes : en dépit des encouragements par DFI et les OR, les pays jugent toujours ce dom

aine peu prioritaire, car les méthodes hors enquêtes sont peu utiles pour les données et les analyses.

Suite à cette évolution, les capacités à conduire des enquêtes ont atteint le groupe A, tandis que les capacités des domaines « enregistrement et compilation », « respect des normes et codes » et « analyse élémentaire » sont toutes extrêmement proches du groupe A. Les scores devraient s'accroître plus rapidement au cours du prochain semestre, étant donné le nombre croissant de pays qui entreprendront des travaux spécifiquement nationaux au titre du programme en 2005.

Tableau 1 : évaluations des capacités nationales en analyse des CEP

Domaine d'évaluation	Classement			Progression
	Début	Mai 04	Nov. 04	
I. Cadre juridique et institutionnel	2,2	3,0	3,0	0,06
II. Ressources humaines	2,2	3,2	3,2	0,00
III. Gestion, supervision et cadre de travail	2,1	3,2	3,0	0,10
IV. Conduite d'enquêtes	1,8	3,4	3,5	0,10
V. Méthodes de notification hors enquêtes	1,5	2,2	2,2	0,00
VI. Enregistrement et compilation	1,8	3,3	3,4	0,08
VII. Respect des normes et codes internationaux	2,0	3,3	3,4	0,14
VIII. Analyse élémentaire des CEP	1,6	3,2	3,3	0,10
IX. Analyse avancée des CEP et de la RSE	1,3	2,4	2,5	0,14
X. Élaboration d'une stratégie de financement du développement	2,0	2,4	2,5	0,14
XI. Priorité et engagement politiques	1,6	2,4	2,5	0,08
XII. Transparence, évaluation et suivi	2,2	2,8	2,9	0,02
Moyenne globale	1,85	2,89	2,97	0,08

Source : groupes de travail nationaux, DFI et OR

POURQUOI ENQUÊTER SUR LES PERCEPTIONS DES INVESTISSEURS ?

Au titre du PRC CEP, les groupes nationaux de travail (GTN) enquêtent non seulement sur les données relatives aux stocks et aux transactions de la balance des paiements, mais aussi sur les perceptions des investisseurs privés dans leurs pays respectifs. Le présent article répond à la question qui est souvent posée au programme : pourquoi et comment ces enquêtes sont-elles effectuées.

Enquêter sur les perceptions des investisseurs présente de nombreux avantages intrinsèques :

- Cela renforce le développement de la politique économique et de la politique de promotion des investissements, en informant les pouvoirs publics des facteurs qui affectent les décisions des investisseurs, et de l'évolution de ces facteurs dans le temps. Cela offre aux pouvoirs publics une base beaucoup plus solide pour analyser la viabilité des investissements et des capitaux étrangers privés.
- Ces enquêtes suscitent donc un intérêt plus direct des investisseurs (particulièrement des directeurs), qu'une enquête sur les données de la balance des paiements. Lorsqu'elles sont conduites en même temps qu'une enquête sur la BdP (ce qui évite aussi d'envoyer deux enquêtes aux investisseurs), cela permet en outre d'accroître le taux de réponse aux études sur la BdP d'environ 30 %. Les résultats sont ainsi plus fiables.
- Le fait que les pouvoirs publics conduisent eux-mêmes l'enquête encourage le secteur privé à constater l'intérêt du gouvernement pour leurs préoccupations, ce qui favorise le dialogue et la confiance entre pouvoirs publics et secteur privé.

Dans de nombreux pays, l'enquête du PRC CEP est la seule étude régulièrement effectuée sur les opinions des investisseurs. Certains pays effectuent d'autres enquêtes, mais il n'y a pas de risque de recoupement, car :

- L'enquête du PRC CEP couvre les investisseurs résidents et non résidents, afin de veiller à ce que la politique gouvernementale réponde aux besoins des deux groupes, alors que les autres enquêtes n'abordent souvent que les non-résidents. Or, les besoins des deux groupes peuvent varier fortement – par exemple, les investisseurs étrangers ont souvent un meilleur accès au financement extérieur et se préoccupent donc moins du financement intérieur que les investisseurs locaux.
- L'enquête du PRC CEP couvre les investisseurs réels d'un pays, en leur demandant quels sont les facteurs qui motivent leurs décisions initiales d'investir, leurs perceptions actuelles de ces facteurs, ainsi que leurs futures intentions d'investissement. Cette enquête offre donc des résultats plus fiables, parce qu'elle repose sur des expériences réelles et qu'elle indique aux pouvoirs publics les mesures qu'ils peuvent prendre pour accroître rapidement les

investissements – au lieu de privilégier les grandes sociétés internationales (comme le font d'autres enquêtes) qui n'ont aucunement l'intention d'investir et risquent de fonder leurs opinions sur des oui-dire.

- Le registre et l'échantillon d'investisseurs choisis pour l'enquête du PRC CEP sont tous deux très complets – 450 investisseurs en moyenne sont sélectionnés dans chaque pays (de 200 à 900), tandis que la plupart des autres enquêtes ne ciblent que les plus grandes sociétés ou un nombre limité d'entreprises (maximum de 100).
- L'enquête du PRC CEP porte sur un très vaste éventail de facteurs : 72, regroupés en 5 domaines (politique économique et financière ; stabilité politique et gouvernance ; bon fonctionnement et coût des services ; main-d'œuvre ; environnement et santé). Un tel niveau de détail permet de mieux cibler la prise de décision et les efforts de promotion au niveau national – par exemple, en prévoyant 12 types différents d'infrastructures, afin de détecter l'origine d'un problème.
- L'enquête du PRC CEP s'effectue à travers des entretiens directs avec les hauts responsables et les dirigeants, et non par courrier. Un maximum de 4 entretiens de relance est prévu pour améliorer le taux de réponse, tandis que la qualité est validée par des contrôles logiques intégrés au questionnaire et par les connaissances du GTN local. Très peu d'enquêtes présentent ce niveau de rigueur technique.
- L'enquête du PRC CEP privilégie avant tout les aspects macro-économiques de l'orientation politique, au lieu des réglementations individuelles, tandis que beaucoup d'autres enquêtes se concentrent sur les aspects micro-économiques des obstacles réglementaires et pratiques aux investissements.
- L'enquête du PRC CEP pose des questions sur les aspects de la politique gouvernementale de manière neutre, ce qui offre des réactions positives et négatives aux mesures adoptées tout en encourageant toute tendance positive. De nombreuses autres enquêtes ne portent que sur les problèmes, difficultés, contraintes et obstacles, ce qui exagère les perceptions négatives des pays. Certaines défendent même une position qui semble idéologiquement motivée contre le gouvernement et qui s'inspire des opinions de leurs auteurs ou des institutions qu'elles représentent, en vue d'entraîner des réformes politiques. Cela peut fausser gravement la politique gouvernementale et entraîner de très mauvaises décisions.
- La structure du questionnaire du PRC CEP permet aux pays d'analyser les motivations de différents groupes d'investisseurs, par pays source, secteur et région intérieure. Cela favorise les efforts accomplis pour promouvoir les investissements internationaux, ainsi que pour encourager la diversification sectorielle et le développement régional.

- Un groupe de travail national, composé d'institutions publiques, conduit l'enquête du PRC CEP. Cela encourage la coordination entre la Banque centrale et l'organisme chargé des statistiques d'une part (qui s'intéressent davantage aux statistiques économiques), et l'organisme de promotion des investissements (qui s'intéresse davantage aux perceptions des investisseurs), tout en évitant de multiplier les enquêtes auprès du secteur privé. Limiter le soutien extérieur à la formation, au renforcement des institutions et au contrôle de qualité, permet d'assurer la création de capacités viables au sein des pouvoirs publics. Le fait que des organismes publics conduisent les enquêtes – notamment les analyses et les recommandations d'orientation politique – accroît la participation des pouvoirs publics et donc l'impact des résultats de l'enquête sur l'orientation politique. De nombreuses autres enquêtes sont effectuées soit par des consultants étrangers pour le compte d'organisations donatrices, soit directement de l'étranger. Les institutions nationales ne servent alors qu'à obtenir les coordonnées des investisseurs et les boîtes postales nécessaires aux réponses, et non à créer des capacités nationales, ni à encourager la coordination ou la participation.
- Parce qu'elles sont conduites et partiellement financées par les institutions nationales, les enquêtes du PRC CEP sont généralement beaucoup moins coûteuses que d'autres enquêtes nationales. Elles peuvent donc avoir lieu plus fréquemment (tous les 1-2 ans), au lieu de devoir attendre le financement des donateurs, ce qui réduit la fréquence de ces enquêtes (souvent une fois par décennie).

De nombreux pays ont créé des tribunes pour promouvoir le dialogue secteur public-secteur privé, mais celles-ci ne comprennent souvent que quelques investisseurs, ce qui les expose à être dominées par les associations d'affaires ou certains groupes d'intérêt. Cela ne constitue pas un échantillon représentatif des points de vue des investisseurs privés. Les pouvoirs publics utilisent donc fréquemment les résultats du PRC CEP dans ces tribunes pour encourager un dialogue représentant 80-90 % d'investisseurs.

Néanmoins, certaines enquêtes viennent compléter utilement celles du PRC CEP – en raison de leurs différences en termes de questions, buts, échantillons, utilisateurs et résultats souhaités en matière d'orientation. Par exemple :

- une enquête internationale comparant les perceptions de sociétés transnationales peut permettre de détecter les perceptions erronées et les partis pris négatifs d'investisseurs moins bien informés (surtout si on les compare aux résultats d'une enquête du PRC CEP) ;
- une enquête sur les facteurs qui encouragent à

investir hors de l'économie source (notamment : ouverture économique, baisse des taux d'intérêt réels, environnements macro-économiques défavorables, encouragements fiscaux aux investissements à l'étranger, communications internationales moins coûteuses, forte compétition sur les marchés nationaux d'origine, croissance des investissements institutionnels à long terme, hausse des coûts sur les marchés financiers d'origine et soldes positifs entre l'épargne nationale et les investissements) peut compléter utilement l'enquête du PRC CEP. En effet, celle-ci identifie les facteurs qui attirent les investissements vers l'économie destinataire, notamment en identifiant le calendrier et l'ampleur des flux de capitaux mondiaux vers les pays en développement ; ou

- une enquête qui détaille très précisément le processus de lancement d'une entreprise peut s'avérer très utile pour identifier un à un les obstacles à l'investissement.

Les principaux programmes internationaux qui effectuent des enquêtes sur les perceptions sont conduits par la Banque mondiale, la CNUCED, le Forum économique mondial et l'ONUUDI (voir l'encadré).

Il est intéressant de comparer les résultats du PRC CEP avec ceux d'autres enquêtes, ainsi qu'avec les écrits économétriques consacrés aux facteurs qui influent sur les mouvements de capitaux. Comme l'illustre le tableau 1, les résultats des enquêtes mondiales diffèrent considérablement des facteurs testés dans les écrits (en partie parce que certains des facteurs identifiés dans les enquêtes ne se prêtent pas à la quantification économétrique documentée). Par exemple, les enquêtes semblent révéler que la hausse des taux d'intérêt réels influe négativement sur l'investissement, car elle implique un coût de financement local plus élevé. D'autres facteurs, tels que les cotes de crédit et les cours de la dette ne pèsent pas du tout sur les décisions d'investissement, en raison de la dimension réduite des marchés locaux et des marchés d'obligations.

L'enquête du PRC CEP confirme ces résultats pour les

pays participant au PRC CEP. Lorsqu'on compare les résultats de cette étude à ceux de l'enquête du FEM pour le même groupe de pays, on constate toutefois quelques différences : par exemple, la dévaluation de devises, la contrebande, les maladies telles que le VIH/sida et le paludisme et la sécheresse apparaissent comme des facteurs importants dans les enquêtes du PRC CEP, tandis que les questions de main-d'œuvre (hormis la rotation de personnel pour raison de santé) ne figurent pas du tout dans les facteurs importants (contrairement à l'enquête du FEM). Le détail des questions d'infrastructures dans les enquêtes du PRC CEP met également en lumière les problèmes liés à l'électricité et aux télécommunications, mais il révèle des résultats positifs pour les services bancaires et Internet. De même, le détail de la stabilité macro-économique révèle que l'inflation et la dévaluation suscitent le plus d'inquiétudes, tandis que la stabilité du secteur financier et de l'environnement d'affaires sont des facteurs positifs.

Le tableau 1 révèle que l'enquête du FEM met l'accent sur les facteurs négatifs qui freinent les investissements. Cette impression négative des pays s'accroît lorsque les pays sont « classés » les uns par rapport aux autres. Cela contraste avec l'enquête de la CNUCED, qui privilégie les facteurs positifs, tels que la taille du marché et la rentabilité – deux éléments que les enquêtes du PRC CEP considèrent aussi comme des facteurs cruciaux qui expliquent pourquoi les investisseurs injectent des CEP dans ces pays malgré ces facteurs négatifs – et pourquoi ils comptent même accroître ces investissements à l'avenir.

Le dernier groupe de questions posées dans l'enquête du PRC CEP concerne les sources d'information qu'utilisent les investisseurs pour prendre leurs décisions. Elle conclut principalement que les entreprises qui investissent tiennent peu compte des publications internationales et s'en remettent plutôt aux opinions d'autres investisseurs ou à leur propre analyse des conditions locales. Cela contraste

Résultats au niveau mondial		Résultats des analyse par pays	
Écrits	GIPA de la CNUCED	PRC CEP	Enquêtes du FEM
Ouverture économique (+)	Taille du marché (+)	Coût/accès au financement (-)	Financement (-)
Hausse des taux d'intérêt réels (+)	Rentabilité (+)	Inflation (-)	Infrastructures (-)
Amélioration de la stabilité macro-économique (+)	Politique commerciale (+)	Corruption (-)	Inflation (-)
Encouragements fiscaux aux investissements (+)	Corruption (-)	Dévaluation (-)	Corruption (-)
Cotes de crédit (+)	Horizon politique/économique (+)	Bureaucratie/réglementation (-)	Taux d'imposition (-)
Cours secondaires de la dette (+)	Régime fiscal (+)	Contrebande (-)	Bureaucratie (-)
Gains de productivité (+)	Réglementation/lois (+)	Coût/accès à l'électricité (-)	Déontologie (-)
Écart négatif épargne-l'investissement (+)	Encouragements à l'investissement (+)	Maladies (-)	Droit fiscal (-)
	Ressources naturelles (+)	Fardeau fiscal (-)	Compétences de la main-d'œuvre (-)
	Accès à la main-d'œuvre (+)	Taille/expansion du marché (+)	Criminalité (-)
	Infrastructures (+)	Sécheresse (-)	Réglementation liée aux devises (-)
	Coûts des affaires (+)	Coût des télécommunications (-)	Instabilité de l'orientation (-)
	Financement (+)	Criminalité (-)	Droit du travail (-)
		Stabilité du secteur financier (+)	Instabilité politique (-)

Banque mondiale :

Évaluations du climat d'investissement

www.ifc.org/ifcext/economics.nsf/Content/IC-InvestmentClimateAssessments

Obstacles administratifs aux enquêtes sur les investissements : indicateurs de Pratique des affaires

<http://rru.worldbank.org/DoingBusiness/>

Enquêtes sur l'environnement mondial des affaires

<http://info.worldbank.org/governance/wbes/index1.html>

CNUCED : évaluation des perspectives mondiales d'investissement (GIPA)

www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=3341&lang=1

Forum économique mondial (FEM) : enquêtes sur l'opinion des dirigeants

www.weforum.org/site/homepublic.nsf/Content/Global+Competitiveness+Programme%5CGlobal+Competitiveness+Report

ONUUDI : enquêtes nationales sur les investisseurs étrangers

www.unido.org/file-storage/download/?file_id=19589

fortement avec les non-investisseurs, qui s'en tiennent largement aux sources d'information internationales. Étant donné l'opinion très négative de certaines des sources internationales les plus consultées, il n'est pas surprenant que les pays à faible revenu, notamment en Afrique subsaharienne, reçoivent moins de flux de capitaux mondiaux que leurs richesses naturelles et la taille de leur marché ne laisseraient supposer. Il incombe aux gouvernements des pays destinataires de CEP et à la communauté internationale de mieux faire défendre les perceptions positives des investisseurs existants auprès des investisseurs potentiels, si l'on veut accroître l'accès de ces pays aux capitaux étrangers privés.

QUESTIONS TECHNIQUES SUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

L'INITIATIVE BRITANNIQUE SUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE : APPORT COMPLÉMENTAIRE À L'AID ET AU FAD POUR LES PAYS POST-PPTE

Le Gouvernement britannique a proposé d'assurer 10 % des paiements du service de la dette dus par les PPTE à l'AID et au FAD sur l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2005. Cet allègement du service de la dette concernera les paiements dus après allègement PPTE, y compris l'apport complémentaire, au 1^{er} janvier 2005 (à savoir sur l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2005) et il sera assuré initialement pendant dix ans, jusqu'à fin 2014. Par la suite, cet allègement sera examiné et éventuellement renouvelé selon le cas.

La liste des pays éligibles comprend les pays post-PPTE (Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Guyana, Mali, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouganda, Sénégal et Tanzanie), plus quelques pays, comme l'Arménie et le Vietnam, dont les systèmes de gestion des dépenses publiques sont suffisamment solides pour veiller à ce que l'allègement supplémentaire contribue à la progression vers les ODM.

Incidences sur la mise en œuvre de l'AVD dans Debt-Pro®

Il conviendra de classer séparément les prêts comprenant l'encours de la dette envers l'AID et le FAD, au 1^{er} janvier 2005, en tant que dette éligible pour cette initiative. Il conviendra de calculer la réduction effective du service de la dette en % envers l'AID et le FAD pour 2005-2014, en vue des hypothèses de réorganisation dans Debt-Pro®.

Participation par d'autres pays du G7

La réduction de 10 % du service de la dette dû au Royaume-Uni repose plus ou moins sur la part de ce pays lors des derniers cycles de reconstitution de l'AID/du FAD, tel qu'illustré dans le tableau 2.

Si les autres membres du G7 et les pays nordiques suivent l'exemple du Royaume-Uni, la dernière colonne peut alors servir à estimer l'allègement que chaque pays assurera. Pour obtenir la réduction effective en pourcentage en vue des hypothèses de réorganisation de Debt-Pro®, on additionne les pourcentages pertinents des pays créanciers participants, puis on les calcule selon les formules susmentionnées.

À ce jour, le Canada, l'Italie et la Norvège ont réagi positivement à la proposition britannique et il serait possible de tester des simulations sur le principe que ces pays créanciers participeront à partir de 2005. On pourrait envisager un scénario plus optimiste, supposant l'adhésion d'autres pays de l'UE et des pays nordiques à partir de 2006.

Tableau 1

	Exemple pour le FAD 80 % de réduction	Exemple pour l'AID X % de réduction
Service de la dette pré-initiative PPTE	100	DTS
moins allègement PPTE	- 80	- DTS * X %
Service de la dette post-initiative PPTE	= 20	= DTS * (100 % - X %)
moins allègement britannique à 10 %	- 2	- 10 % * DTS * (100 % - X %)
Service de la dette post-initiative britannique	= 18	= 90 % DTS * (100 % - X %)
Pourcentage d'allègement effectif, y compris l'initiative britannique	(100 % - 18 %) = 82 %	(100 % - (90 % * (100 % - X %)))

Tableau 2

Pays	Part dans la 13 ^{ème} reconstitution de l'AID	Part dans la 9 ^{ème} reconstitution du FAD	Pourcentage possible d'allègement supplémentaire
Allemagne	10,30	10,65	10,00
Canada	3,75	5,74	4,75
États-Unis	20,12	15,07	17,50
France	6,00	9,35	7,50
Italie	3,80	5,48	4,50
Japon	16,00	11,24	14,00
Royaume-Uni	10,14	7,01	10,00
Total G7	70,11	64,65	68,25
Danemark	1,58	3,83	2,75
Norvège	1,52	4,51	3,00
Suède	2,62	5,10	3,75
Pays nordiques	5,72	13,44	9,50

QUELLES SONT LES LIMITES D'ALLÈGEMENT PPTE INTÉRIMAIRE DES PRINCIPAUX CRÉANCIERS MULTILATÉRAUX ?

L'allègement PPTE intérimaire assuré par la Banque mondiale (BM) concerne 50 % ou plus des paiements du service de la dette annuel (jusqu'à un maximum de 100 % dans des cas exceptionnels), à hauteur d'une limite d'allègement de 1/3 de la VA totale à assurer par la Banque mondiale. Dans certains cas toutefois, par exemple si un pays connaît un retard important pour atteindre son point d'achèvement parce que la finalisation et/ou mise en œuvre de son DSRP tarde plus que prévu et que le pays est sur la bonne voie en ce qui concerne son programme avec le Fonds monétaire international (FMI), la BM peut concéder une limite d'allègement atteignant 50 % de la VA totale de la dette. En revanche, si un pays n'est plus sur la bonne voie avec son programme avec le FMI ou

qu'il traverse un conflit civil, une guerre, etc., la BM suspendra son allègement intérimaire. À ce jour, seule la Gambie a atteint la limite de 1/3 d'allègement par la Banque mondiale et cette limite est restée inchangée.

Le Fond africain de développement (FAD) assure un allègement intérimaire à hauteur de 80 % des paiements du service de la dette annuel jusqu'à une limite d'allègement de 40 % de la VA totale. Un certain nombre de pays ont atteint ce seuil de 40 %, mais le FAD ne l'a pas augmenté jusqu'à présent. Les PPTE sont donc tenus de rembourser intégralement leurs emprunts au FAD jusqu'à ce qu'ils atteignent leur point d'achèvement. Le FAD envisage toutefois de revoir sa politique actuelle, en

vue d'accroître la limite d'allègement intérimaire qu'il assure dans certains cas.

Quant au FMI, il assure un maximum de 100 % de réduction du service de la dette annuel et ne dépasse pas 60 % d'allègement de la VA totale (75 % dans des cas exceptionnels), soit 20 % d'allègement de la VA totale sur un an (25 % dans des cas exceptionnels). À ce jour, il ne s'est pas avéré nécessaire de revoir ces limites. Dans la pratique, le FMI accorde l'allègement intérimaire annuellement tant que le pays est sur la bonne voie en ce qui concerne son programme macro-économique. S'il s'en éloigne, alors la tranche annuelle d'allègement n'est pas accordée et le pays est tenu de rembourser le service dû.